

CLAUDE CHAVANCE — MATHIEU-GUY CHAVANCE

16..

1782

CLAUDE CHAVANCE

16.. - 1701

|

VVE CHAVANCE ET FILS

.... -1701...

|

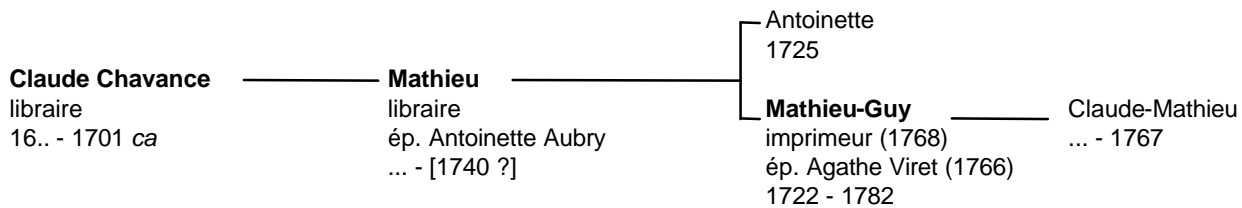
MATHIEU CHAVANCE

17.. - 1744?

|

MATHIEU-GUY CHAVANCE

1744 - 1782



CLAUDE CHAVANCE, rue Mercière (16.. - 1701 ca).

VEUVE CHAVANCE ET SON FILS MATHIEU, rue Mercière (... 1701 ...).

MATHIEU CHAVANCE, [rue Mercière ?] (17.. -[1744 ?]).

MATHIEU-GUY CHAVANCE, rue Saint-Dominique (1740 ca).

« Led [30 octobre 1722] jais [sic]Baptisé Mathieu Guiot né hiers fils de s<sup>r</sup> mathieu Chavance mar<sup>d</sup> [libraire] et Bourgeois de cette ville, capitaine au quartier de Thomassin... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 71, f° 97.)

« Le vingt un octobre [1782] jai enterré par charité s<sup>r</sup> Mathieu Guy Chavance, imprimeur Libraire décédé hier, âgé de soixante ans ... ».

(Arch. Lyon, Saint-Nizier, reg. 210, f° 194 v°.)

MATHIEU-GUY CHAVANCE, place de la Charité (1740 ca - 1782).

Claude Chavance était libraire à Lyon, rue Mercière ; son fils Mathieu exerçait la même profession, et c'est pourquoi je [ne] me suis point préoccupé de leur état civil.

Claude Chavance mourut vers 1700.<sup>1</sup>

Antoinette Aubery (ou Aubry), sa veuve, continua avec son fils l'exploitation de la librairie, et c'est à ce moment qu'ils publièrent sous le titre *Emblemes ou Devises chretiennes, ouvrage mêlé de prose et de vers*,<sup>2</sup> un charmant petit in-12, 100 x 170 mm., « enrichi de Figures en Taille douce de Jahandier », ce Desrochers<sup>3</sup> qui tant grava de portraits pendant qu'il demeurait à Paris, rue du Foin, entre 1715, époque où il fut admis à l'École royale de peinture, et 1741, année où il mourut.

Mathieu Chavance, qui avait succédé à sa mère, dut mourir, lui, vers 1740, et son fonds passa, à ce moment, à son fils Mathieu-Guy.

Reçu libraire en 1744, Mathieu-Guy Chavance obtint son brevet d'imprimeur en 1768 ; il venait d'épouser Agathe Viret, fille de François Viret, et de qui il eut Claude-Antoine-Mathieu, et plus tard Claudine-Agathe-Marie, adoptée par l'Aumône générale.

Mathieu-Guy Chavance devint en 1764 adjoint au syndic des libraires et en conserva la fonction jusqu'en 1768. Héritier testamentaire d'Antoinette Aubery, sa mère, il reçut des mains du trésorier de l'Aumône générale une somme de 441 livres 8 sous, montant du « tiers à lui afférent » dans le dépôt fait par lui à cette institution.

## Bibliographie

*Arch. Lyon, Saint-Nizier*, reg. 71, f° 97 ; reg. 210, f° 194 v°.

*Arch. Lyon, Charité*, E 1054, G6.

---

## Notes

1. Lors de l'enquête de 1700-1701 à Lyon (BN n.a.f. 399, fol. 486), la veuve de Claude Chavance déclare continuer à exercer en qualité de libraire, avec son fils Mathieu, reçu maître en 1699. Dès le 23 janvier 1699, on trouve un privilège royal établi au nom de la « veuve de C. Chavance » édition de 1701 des *Emblemes ou devises chretiennes*), ce qui laisse entendre qu'en fait Claude Chavance a dû mourir en 1698, voire peu avant.

2. *Emblemes ou devises chretiennes : ouvrage mêlé de prose & de vers, et enrichi de figures, dédié au Roy. Seconde édition...* Avec Privilège du Roy ([6] -406 - [1] p. ; in-12).

La Bibliothèque nationale possède trois exemplaires de l'édition datée 1717 à l'adresse de Mathieu Chavance « libraire, ruë Mercière » : [Z. 17536, [Z. 17514 et [8° Z. 18498. Sur deux d'entre eux apparaît le frontispice gravé, à l'adresse : A lion chez la veuve [sic] Chavance et M<sup>i</sup> Chavance fils ». L'achevé d'imprimer porte : « A Lyon, de l'imprimerie de Marcellin Sibert, ruë Confort, à l'Epée Royale », ce que confirment, dans le texte, les bandeaux aux initiales « MS ».

3. Étienne-Jahandier Desrochers (ou Desroches), graveur et éditeur né à Lyon le 6 février 1668, mort à Paris le 8 mai 1741.